

La communauté du ressentiment. Adresse au lecteur et médiation d'une posture politique : l'exemple du blog d'Ivan Rioufol

Christine SERVAIS

Les pages qui suivent entendent appréhender un discours « néo-réactionnaire » particulier à partir d'une analyse de sa posture énonciative. L'idée qui sous-tend cette démarche est de partir de la posture énonciative afin de réfléchir à ce que ce type de textes fait à l'espace public, et nous fait à nous, lecteurs, qui sommes partie prenante, bref d'évaluer le jeu de ces textes dans la structuration des identités et des postures politiques. L'analyse porte sur un petit corpus, une quinzaine de textes tirés du blog d'Ivan Rioufol, éditorialiste au *Figaro*, blog qui est hébergé sur le site du quotidien¹. Elle n'a aucune ambition de généralisation des postures identifiées à

1. Textes répartis sur trois périodes (novembre 2013, octobre-novembre 2014 et janvier-février 2015), correspondant à trois séries d'événements relativement marquants témoignant de conflits dans la société française : les manifestations anti-mariage pour tous et les insultes racistes proférées contre Christiane Taubira, pour la première ; la mort d'un manifestant lors d'actions d'opposition au barrage de Sivens (Tarn), pour la seconde ; l'attentat contre *Charlie Hebdo*, pour la troisième. Voici ce corpus : *La droite incohérente, aubaine pour Hollande* (4 février 2015) ; *Doubs : l'UMP victime de ses idées molles* (2 février 2015) ; *Bloc-notes : Nation et autorité, retour aux valeurs sûres* (30 janvier 2015) ; *Chômage et antisémitisme : l'échec de l'état* (28 janvier 2015) ; *Bloc-notes : dépasser les limites de l'"effet Charlie"* (3 janvier 2015) ; *Non, Manuel Valls, ne soldez pas l'intégration* (21 janvier 2015) ; *Pour que Hollande soit vraiment à la hauteur* (19 janvier 2015) ; *Revers judiciaire pour la « préférence étrangère »* (12 novembre 2014) ; *Capituler devant la violence d'une minorité ?* (3 novembre 2014) ; *La guerre contre les chrétiens est déclarée* (22 octobre 2014) ; *Hollande accélère la fin de l'État providence* (20 octobre 2014) ; *L'insulte ultime de la gauche larguée* (25 novembre 2013) ; *Pourquoi ce silence sur l'attentat d'un élu ?* (13 novembre 2013) ; *Hollande, sifflé un 11 novembre, récolte la tempête* (11 novembre 2013) ; *Quand le racisme est mis à toutes les sauces* (6 novembre 2013) ; *« Manifeste des 343 salauds » : la tartuferie des épurateurs* (4 novembre 2013). Le critère de sélection des textes s'est limité à choisir ceux qui, pour ces périodes, étaient en libre accès en version intégrale sur le site du *Figaro*.

l'ensemble d'un discours qui serait dit « néo-réactionnaire » et ne prétend aucunement en saisir une quelconque essence ou caractéristique propre ; au contraire, elle est fondée sur la conviction que, lorsque l'on s'intéresse à l'inscription des discours dans l'espace public et aux contraintes exercées sur la place que destinataires y occupent, il faut toujours pratiquer des analyses au cas par cas. Seul un éclairage circonstancié permet en effet de soumettre ces discours à la discussion scientifique, sans prendre le risque de préjuger hâtivement et présomptueusement de leurs effets.

Ce travail d'analyse s'inscrit dans le champ des études dites de « réception », et en particulier dans un double héritage : celui, tout d'abord, des travaux qui considèrent que les discours médiatiques « font médiation », et que ce processus de médiation est à situer non seulement entre le « monde réel » et le destinataire, mais également entre le destinataire et une collectivité, en d'autres termes, que la lecture du journal est une « mise au monde² » ; que « l'écriture journalistique "met en corps" son lectorat à travers le regard qu'elle propose³ ». Cet héritage rencontre ici d'autres travaux qui, de facture plus philosophique, s'intéressent à la relation entre énonciation, adresse et posture politique (principalement Jacques Derrida et Jacques Rancière⁴). La spécificité de cette démarche est de tenter de nouer ensemble ces quatre données. Ce cheminement s'appuie sur un ensemble de propositions théoriques longuement développées ailleurs⁵, et qui sont ici brièvement synthétisées. L'analyse présentée ensuite peut en être considérée comme une tentative de validation.

Le point de départ de ces analyses est celui-ci : si l'on considère que les textes médiatiques produisent du commun, cela signifie que l'on ne peut se contenter d'interroger leurs représentations, fût-ce en termes idéologiques, mais que l'analyse doit nécessairement prendre en compte, au-delà de ces représentations, le type de collectif et, partant, le type d'expérience politique que celles-ci proposent. Il convient alors d'intégrer à l'analyse le *rapport* que les lecteurs entretiennent avec le texte. On propose, à la suite de Derrida, de s'intéresser à cette relation en analysant la manière dont les textes *s'adressent* aux destinataires.

2. Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 23.

3. Géraldine Muhlmann, *Du Journalisme en démocratie*, Paris, Payot/Rivages, 2004, p. 259.

4. Jacques Derrida a développé ces questions dans plusieurs textes. On pourra d'abord se référer au plus ancien, *La Carte Postale*, Paris, Flammarion, 1980, ainsi qu'à *Politiques de l'amitié*, Paris, Galilée, 1994. En ce qui concerne Jacques Rancière, il s'agit principalement de *La Mésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995.

5. Voir Christine Servais, « Énonciation journalistique et espace public : une hégémonie pleine de voix ? », *Communication*, n° 32/2, 2013.

Cette conception de l'adresse, que l'on trouve exposée par exemple dans *Politiques de l'amitié* de Jacques Derrida ou dans *La Mésentente* de Jacques Rancière est intéressante en ceci qu'elle est intrinsèquement liée à la référence. Se soutenant en dernier ressort de la déconstruction du signe et de la communication opérée par Derrida, c'est une conception certes audacieuse, puisqu'elle considère que la référence n'a pas d'autonomie propre par rapport à la relation entretenue avec celui/celle/ceux au(x)quel(le)s on s'adresse. Elle a néanmoins ce grand avantage qu'elle permet de soumettre à l'analyse la relation politique construite par les médias entre le destinataire et un collectif auquel on lui propose de se ranger. En d'autres termes, elle permet de soumettre à l'analyse cette dimension performative du discours médiatique que constitue sa dimension médiatrice.

Si en effet l'on considère que les discours médiatiques opèrent, d'un seul mouvement, une médiation entre le réel et le lecteur/spectateur et entre spectateur singulier et collectivité, ce que Rancière appelle un « régime de fiction », alors c'est d'un même geste qu'ils proposent un monde et une place dans ce monde. Selon ce point de vue, l'énonciation médiatique n'est pas un simple miroir des voix peuplant l'espace public mais, par son adresse, engage le destinataire dans un « nous » dont elle lui propose de partager le monde ; elle a de ce fait une portée politique immédiate. Il nous revient alors de déterminer la nature de ce « nous » ainsi que la manière dont les textes engagent leurs récepteurs à y prendre place. C'est sans doute sur une base comparable que beaucoup d'auteurs, de traditions disciplinaires très différentes, ont, au moment de décrire la dimension proprement politique des discours, fait appel à une analyse de l'énonciation⁶.

Le second corps de travaux auxquels se réfère cette analyse est constitué par l'héritage de tous ceux qui, depuis quelques décennies⁷, ont démontré que le sujet d'énonciation était divisé. Si l'on transfère ces conceptions au discours médiatique, on sera amené à considérer que non seulement ce sujet y est divisé, mais que c'est l'acte d'énonciation lui-même qui est inachevé. À partir de là se sont développés des travaux sur la responsabilité énonciative dans le discours

6. Voir sur ce point Chr. Servais, « Appel au peuple/appeal du public : décrire la réception comme une adresse », in *Questions de communication*, série « Actes », n° 26, 2015, p. 167-180. On peut citer Richard Hoggart, *La Culture du pauvre* (trad. F. et J.-Cl. Garcias et J.-Cl. Passeron), Paris, Minuit, 1970, p. 283-289 ; J. Derrida, *Otobiographies. L'enseignement de Nietzsche et la politique du nom propre*, Paris, Éditions Galilée, 1984 ; Louis Quéré, « L'opinion : l'économie du vraisemblable. Introduction à une approche praxéologique de l'opinion publique », *Réseaux*, n° 43, 1990, p. 33-58 ; J. Rancière, *La Mésentente*, op. cit., p. 72-81.

7. Principalement psychanalyse, structuralisme linguistique et sémiotique.

médiatique⁸. En effet, si l'énonciation est considérée comme inachevée ou divisée, il faut alors se demander quelles sont les modalités de son achèvement, ce qui revient à se demander qui est susceptible d'en répondre, et à quel titre.

Mais avant d'en venir à la description des partages à l'œuvre dans l'énonciation journalistique, il est nécessaire de présenter ses caractéristiques générales, en particulier son caractère « objectif », et d'analyser sur ce point la stratégie de Rioufol.

Une position sans point de vue

Le crédit dont disposent les énoncés médiatiques tient à deux stratégies absolument contradictoires, si bien que l'on peut considérer que l'énonciation en presse est traversée par une contradiction pragmatique fondamentale. D'une part, ce crédit est étroitement lié à la liberté de parole du journaliste : nous croyons ce que nous lisons et entendons à l'aune de notre jugement quant à la liberté de parole de son énonciateur, et le croirons d'autant moins si nous l'estimons contraint d'une manière ou d'une autre⁹.

Mais, d'autre part, l'énoncé journalistique tire également son crédit de son « objectivité », et nous pourrions même dire que cette objectivité est devenue au cours du XX^e siècle de plus en plus déterminante, le champ journalistique s'étant montré toujours plus fasciné par le discours de la science ou de l'expertise. Le discours d'information procède en conséquence à un effacement des marques de l'énonciation, à ce que Tuchmann appelle un « rituel stratégique de l'objectivité¹⁰ ». De ce strict point de vue, l'énonciation journalistique n'est au contraire celle de personne, puisqu'elle prétend aux

8. Voir en particulier Alain Rabatel et Roselyne Koren, « La responsabilité collective dans la presse », *Questions de Communication*, n° 13, 2008, p. 7-24 ; Roselyne Koren, *Les Enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; Roselyne Koren, « La responsabilité des Uns et le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative », *Semen*, n° 22, 2006 ; Alain Rabatel, « Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias. Répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective », in *Questions de communication*, n° 13, 2008, p. 47-69.

9. C'est là qu'intervient l'éthos du journaliste dans le jugement du lecteur. Voir sur ce point Guillaume Soulez, « Éthos, énonciation, média. Sémiotique de l'éthos », *Recherches en communication*, 18, 2002, p. 175-198. L'auteur montre qu'on donne davantage de crédit à un journaliste qui prouve, par différents moyens, qu'il assume en propre son discours.

10. G. Tuchman, « Objectivity as strategic ritual. An examination of newsmen's notion of objectivity », *American Journal of Sociology*, n° 77 (4), 1972, p. 660-679, cité par Gilles Bastin, « Une exception d'irresponsabilité ? Médias et journalistes dans l'affaire d'Outreau », *Questions de communication*, n° 13, 2008, p. 96. Il existe par ailleurs d'autres notions proches, par exemple celle d'« effacement énonciatif » de Robert Vion, celle d'« effet d'objectivité », etc. (voir A. Rabatel, « Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias. Répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective », art. cité).

normes discursives des purs énoncés de connaissance. De cette tension entre objectivité et nécessité d'assumer son discours naît le crédit que le récepteur accordera aux médias. Cette tension renvoie en outre à deux conceptions de l'idéologie : la conception culturaliste (*Libération* est idéologique car il soutient un point de vue) et la conception critique (*Le Monde* est ici idéologique car faussement objectif)¹¹.

Cela peut paraître curieux au premier abord, mais les textes tirés du blog d'Ivan Rioufol qui constituent ce corpus ne comportent quasiment aucun pronom « je »¹² et une seule fois seulement un « nous ». Néanmoins, ils ne pratiquent pas pour autant ce « rituel stratégique de l'objectivité », ce qui est plus attendu s'agissant d'un blog, et présentent de nombreuses marques d'énonciation, notamment un grand nombre d'adjectifs et d'adverbes de valeur très forts. Leur situation d'énonciation est donc sur ce point assez complexe.

Il est frappant de constater, ensuite, que les textes ne recourent jamais au « il » général. Les « il(s) » désignent toujours soit, le plus souvent, des parties de la société (« ceux qui estiment que [...] », « les nationaux les plus modestes », « les déboutés du droit d'asile », « le FN », « les occidentaux »), soit, dans des configurations où ils sont alors opposés à d'autres, le peuple ou le pays (« Les Français », « la France », les « vieilles démocraties ouvertes » ou « la nation »), soit la partie adverse (« les casseurs d'extrême gauche », « des organisations qui ont pour véritables buts de dénoncer par la violence la démocratie occidentale », les « “progressistes” sectaires », « le Camp du Bien »), soit enfin, et de manière très récurrente, des personnalités particulières auxquelles l'auteur s'attaque nommément. Jamais le « il(s) » ne renvoie à un point de vue qui se situerait au-dessus des parties en présence, et ce n'est donc pas, en l'occurrence, un discours de vérité, ce qui est confirmé par la surabondance des marques de mépris, d'emportement, de hargne, d'indignation, etc. L'auteur s'insurge pourtant très clairement et très régulièrement contre l'idée même d'un pluralisme culturel. En réalité, il refuse tout autant l'universalité possible d'un « il » général que le pluralisme : il revendique donc une position qui n'est pas un point de vue sujet à une configuration pluraliste, c'est pourquoi il descend au niveau d'une « évidence » des faits :

11. Toutes ces questions sont longuement discutées dans Chr. Servais, « Énonciation journalistique et espace public : une hégémonie pleine de voix ? », art. cité.

12. Exception faite du texte intitulé « Pourquoi ce silence sur l'attentat d'un élu » (13 novembre 2013), où l'auteur fait part d'un sentiment de révolte personnel, tous les autres exemples de textes ou parties de textes en « je » relèvent de règlements de compte personnels avec telle ou telle personnalité publique (par exemple « Quand le racisme est mis à toutes les sauces », 6 novembre 2013), ce qui peut s'accompagner d'un engagement en nom propre, lorsque par exemple, dans le texte du 4 novembre 2013, il revendique sa signature dans le « Manifeste des 343 salauds ».

« Les démolisseurs de la France sont aisément repérables : ils tonitruent leur négation des désastres qu'ils ont produits ». « Ici comme ailleurs, les œillères tombent sous l'évidence des réalités. Le choc des civilisations, qu'il est encore de bon ton de contester au nom de l'universalisme, se voit comme le nez au milieu de la figure ». On constate que, dans la mesure où aucun point de vue général ne permet de rassembler les parties, cette évidence des faits s'incarne dans l'évidence de « ils » élevés les uns contre les autres par leur nature même et substantialisés, voire « racialisés¹³ » : « C'est une France devenue étrangère à leurs yeux que fuient les petits Blancs, quand ils quittent les banlieues musulmanes pour les périphéries. Ce sont eux les victimes, elles aussi oubliées par l'absurde préférence immigrée ». Et l'auteur de conclure, d'une phrase nominale qui rend parfaitement compte de cette position sans point de vue : « Urgent de s'aimer soi-même ».

Cette posture énonciative renferme une forme de violence performative à laquelle est sensible quiconque s'aventure sur ce blog. Dès lors qu'une prise de position extrêmement claire n'est assumée ni comme point de vue, ni comme vérité, elle n'assume en définitive aucune forme d'origine possible si ce n'est celle d'un acte d'autorité, d'un coup de force.

Le partage de l'énonciation

Le « partage » dont il est question ici doit être entendu dans les deux sens d'une division et d'une répartition¹⁴ : l'énonciation est non seulement divisée et inachevée, mais également répartie entre plusieurs instances.

Considérer que l'énonciation journalistique est divisée conduit naturellement à se demander qui est susceptible de l'achever, c'est-à-dire : avec qui parle le locuteur ? Et qui est susceptible de prendre place avec lui pour répondre des énoncés et en assumer le point de vue ? Cette position théorique suppose que c'est la réponse qui est première ; parler, affirmer, c'est avant tout répondre : répondre à, répondre de, voire répondre devant. Ce renversement implique que la relation énonciateur/énonciataire ne soit pas structurée par un partage chronologique parler/répondre ou agir/réagir, mais par un partage horizontal où toute parole est aussi une réponse.

13. Stuart Hall parle de « racialisation de la différence » pour désigner la construction d'une différence racialisée. Le racisme est ainsi pour lui une théorie de la différence davantage qu'une théorie de la race. (Stuart Hall, « Entretien », dans Mark Alizart *et al.*, *Stuart Hall*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007, p. 79 et sq.)

14. C'est le sens que lui donne Jean-Luc Nancy dans *Le Partage des voix* (Paris, Éditions Galilée, 1982) afin de décrire notamment la relation entre le poète et son auditeur.

L'énonciation de presse comprend trois grandes lignes de partage, qui vont être successivement identifiées et analysées dans les textes de Rioufol : sa dimension publique ; son rôle de « porte-parole » ; le fait qu'elle est structurée par une adresse.

Un espace public infondé

Nous savons que l'énonciation de presse est traversée par la dimension institutionnelle de l'espace public, mais la manière d'en rendre compte diffère grandement selon les traditions.

On doit sans doute rapprocher cette dimension institutionnelle du caractère collectif et hétérogène que la plupart des analyses reconnaissent à l'énonciation journalistique, et qu'elles traduisent par la distinction de Ducrot¹⁵ entre énonciateur et locuteur : si le « locuteur » est le sujet parlant, « l'énonciateur » est le garant, le *responsable* de l'énoncé. Il est aujourd'hui largement admis que l'hétérogénéité énonciative du discours d'information ne lui est ni accidentelle ni extérieure (bornée aux citations), mais qu'elle lui est essentielle : le discours journalistique se caractérise par le fait que les sujets y produisent une parole qui ne leur est pas propre. Cette forme d'altérité est bien connue, et on la retrouve par exemple dans l'expression « machine médiatique », qui désigne l'automatisme avec laquelle les énoncés se diffusent en cascade d'un média à l'autre. Toute une série de formulations¹⁶ permettant au locuteur de « dire ce qu'il dit tout en ne faisant qu'envisager l'éventualité qu'"on" (pas lui) puisse le dire¹⁷ » et rendent compte de cette machinerie récitative derrière laquelle se retranchent les journalistes lorsqu'ils sont peu enclins à prendre leurs responsabilités. Elle produit une parole que personne n'énonce en propre, mais dont il faudra bien se demander à qui en définitive elle revient, et qui en partage l'énonciation, au sens de Ducrot.

On constate également qu'à travers ces formulations c'est une structure indirecte de *délégation* qui apparaît : le locuteur s'autorise d'un énonciateur abstrait, fictif et collectif, auquel il délègue la responsabilité de son dire.

C'est sur ce point que se retrouvent les grandes thèses critiques sur les médias ; mettant en cause sa légitimité, celles-ci reviennent à l'origine de cette scène de délégation : soit sur la fausseté des représentations qu'elle produit, soit sur ceux qui y ont accès¹⁸. Dans la perspective d'une étude de réception,

15. Oswald Ducrot *et al.*, *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1980, p. 30.

16. Usage du conditionnel, retranchement derrière des sources anonymes, usage du « on », pour ne citer que les plus fréquentes.

17. Jenny Simonin, « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse », in A. Grésillon et J.-L. Lebrave (dir.), *La Langue au ras du texte*, Presses Universitaires de Lille, 1984, p. 157.

18. Voir sur ce point les analyses de G. Muhlmann à propos des thèses de Marx, Habermas, puis Bourdieu. (*op. cit.*, p. 69-83).

on se demandera plutôt quelle est la collectivité « sujet » de l'énonciation, et au nom de quel collectif un sujet peut en répondre, qu'il s'agisse en l'occurrence du journaliste ou du lecteur.

Et il faut bien admettre qu'ici aussi, les choses sont compliquées. Les textes de Rioufol sont publiés sur le site du *Figaro* et se présentent au premier abord dans le cadre traditionnel d'un débat sur les partis, les institutions, le gouvernement, etc., et leur dimension institutionnelle est, en ce sens, primordiale : il s'agit à première vue d'un débat qui recycle et fait circuler un ensemble de syntagmes formant une « opinion reçue¹⁹ », avec une forte dimension récitative. Néanmoins, les parties du monde qu'il présente se retrouvent à la fois « cul par-dessus tête » et intimement mélangées. Le collectif duquel se soutient son discours est tantôt « notre société post-chrétienne » – seule occurrence du nous – tantôt la République, tantôt la laïcité, tantôt la « société civile ». Il est à chaque apparition reconfiguré selon la partie adverse qu'il s'agit de combattre, et toutes les catégories politiques sont brouillées²⁰ : voici que, par exemple, « les rentiers du combat social, défenseurs d'illégitimes chasses gardées » (la gauche), sont opposés aux « nouveaux braconniers de la société civile » ; « une idéologie néototalitaire » (les écologistes) à « l'insurrection civique qui vient », et que ceux qui étaient régulièrement appelés, par une inversion censée être insultante, les « anti-racistes » se voient, le 23 janvier 2015, désignés par le terme « extrêmement confus de « dénégationnistes ». Le maire d'origine marocaine de Rotterdam souffle à Rioufol sa propre parole en intimant aux musulmans ne tolérant pas les caricatures de quitter le pays ; les combats sont « confisqués par le militantisme » et les « citadelles syndicales », etc. En d'autres termes, il n'y a plus de « on » qui tienne, pas de frontières stables : l'espace public est méconnaissable et instable, sauf à l'identifier dans les termes du combat, de la bataille ou de la guerre, termes par ailleurs extrêmement récurrents et qui peuvent être identifiés comme les seules marques d'une structuration stable de l'espace public. Clairement, il ne s'agit pas de ce que Géraldine Mulhmann²¹ identifiait dans son ouvrage comme un « journalisme du conflit rassembleur » puisque celui-ci suppose que le « nous » soit mis à l'épreuve. Or il n'y a pas, en l'occurrence, de « nous », encore moins une collectivité qui s'éprouve. Mais il ne s'agit pas non plus de ce qu'elle appelle « journalisme du consensus », car on n'y retrouve pas de position de surplomb, ainsi que nous l'avons vu plus haut, ni

19. C'est Louis Quéré qui utilise cette expression, pour désigner « une application de l'universel, déterminé à l'avance, que [l'opinion] fournit sans le soumettre à un examen critique » (art. cité, p. 54).

20. Cette inversion et ce mélange des catégories politiques sont sans doute l'un des traits qui identifient le plus clairement le discours de Rioufol à un discours « néo-réactionnaire ».

21. G. Mulhmann, *op. cit.*, p. 262.

d'argumentation ; l'opinion reçue est en outre mise à mal à travers le brouillage des catégories politique, ce qui se confirme par le fait que les textes ne recourent jamais au « on »²².

Enfin, on peut remarquer que, lorsque l'auteur accuse la partie adverse d'être sectaire (autre *topos* récurrent), de reprendre à l'envi les « poncifs des autruches du politiquement correct » et de refuser le débat, cela peut être lu comme un rejet des normes communes et un refus que le débat soit *institué*, c'est-à-dire que la discussion sorte du rapport duel et s'engage vers la possibilité d'établir des normes de discussion. Voici par exemple ce qu'il écrit : « Non, l'insurrection ne viendra pas de ces “progressistes” sectaires qui n'ont jamais su argumenter autrement qu'en traitant de fascistes et de nazis leurs contradicteurs ». La formule la plus aboutie de ce refus du débat est probablement celle-ci : « pour ces sectaires et ces fanatiques, est raciste celui qui ne leur ressemble pas ». En rabattant l'opinion sur l'identité et en accusant son adversaire de refuser la possibilité d'une altérité²³, l'auteur se place hors de portée de la critique. Par conséquent, c'est l'institution elle-même qui se trouve infondée comme tiers fictif, au sens d'Habermas, par l'impossibilité d'y abriter soit des normes communes, soit, au minimum, un débat sur ces normes et sur notre devenir. L'institution est mise en pièces dans sa structure de délégation, et l'on en reste à l'état du conflit. Seconde violence performative qu'infligent ces textes : le lecteur ne peut prendre place dans cet espace d'énonciation que comme partie prenante d'un conflit violent, *sans tiers*, et qui par conséquent exerce sur lui la menace de perdre sa place. Impossible pour lui, de trouver un garant pour la place qu'il occupe dans l'espace public, celle-ci pouvant toujours être renversée en son contraire (le progressiste devenir sectaire et le conservateur pionnier du combat social). Impossible également, dans cet espace d'énonciation, de trouver un quelconque garant au sens que l'on donne à sa propre place, et par conséquent impossible de s'y situer et d'y situer symboliquement l'autre. En fait, il n'y a tout simplement plus de places qui tiennent. Dépourvu de tiers et de scène de délégation, l'espace public dans lequel prennent place ces textes est logiquement transformé en une arène où l'on rend coup pour coup. Rioufol réussit en quelque sorte à dés-institutionnaliser la scène médiatique institutionnelle où il s'exprime²⁴.

22. Le « on » est le pronom de l'opinion reçue, voir sur ce point Chr. Servais, « Énonciation journalistique et espace public : une hégémonie pleine de voix ? », art. cité.

23. Alors même qu'il ne cesse de lui reprocher sa trop grande tolérance à l'égard d'une autre altérité, celle de l'étranger...

24. On pourrait estimer que, comparé aux pages du quotidien, le blog se présente comme un dispositif appelant naturellement cette forme de désinstitutionnalisation. Il n'en reste pas moins que l'auteur l'inscrit clairement dans le cadre des débats publics auxquels il entend, par ses écrits, participer.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce blog, qui dans sa présentation incite à « débattre à partir de ces thèmes et sujets » et se donne « pour objectif d'être un lieu d'échanges. Un rendez-vous régulier, amical et tolérant » (*sic*), soit envahi de ces « esprits querelleurs qui se traitent mutuellement de "menteurs" depuis des semaines », et à qui Rioufol va demander, et ce à plusieurs reprises, de « cesser leurs joutes paranoïaques » (30 janvier 2015).

En inversant les positions, en introduisant un mouvement aussi imprévisible qu'irrationnel entre les catégories, en rendant impossible le fait de tenir une place, quelle qu'elle soit, et en déconstruisant l'espace public, l'auteur de ce blog pourrait passer pour un révolutionnaire rendant possible l'émergence d'un « partage du sensible » inédit. Encore faudrait-il, pour cela, qu'il porte la parole d'un collectif invisible et jusque-là inaudible, et que cette déconstruction des places dans la sphère politique s'accompagne d'une déconstruction des places d'énonciation.

Le peuple oublié

Il convient donc à présent d'examiner le second partage à l'œuvre dans l'énonciation journalistique, à savoir celui qui renvoie au rôle de porte-parole dont se prévaut et se soutient le discours médiatique. On sait que ce rôle constitue, avec le principe de publicité, l'un des discours de légitimité des médias : en portant la parole du peuple, ils assurent un bon fonctionnement de la démocratie, tout particulièrement en période électorale. Personne ne niera par ailleurs que le porte-parole s'incarne également dans une démarche économique articulée autour de la notion de produit : dans cette perspective, les médias entendent « répondre » à la « demande » du public, et le discours d'information ne fait pas exception, puisqu'il est partiellement déterminé par l'intérêt supposé que les lecteurs/spectateurs portent à tel ou tel sujet ; nous sommes donc, lecteurs/spectateurs, censément responsables des énoncés produits. Enfin, il apparaît que l'un des enjeux des prises de parole publiques se noue précisément autour de la parole du « peuple » : qui porte sa parole ? Beaucoup, politiques et journalistes, s'en revendiquent et se la disputent, et c'est d'ailleurs l'un des thèmes les plus récurrents sur le blog de Rioufol : la gauche ne porte plus la parole du peuple, mais moi je l'entends.

À travers ce second partage, entre énonciateur et « destinataire », c'est bien la possibilité (ou non) pour un sujet d'achever l'acte d'énonciation en s'y engageant qui rendra compte, *in fine*, de la manière dont tel discours médiatique structure l'espace public et fonctionne comme processus de médiation : le journaliste n'aura parlé en mon nom que si je puis répondre de ses énoncés et en assumer à mon tour l'énonciation. De ce point de vue, on peut considérer que la forme énonciative qui caractérise l'engagement, quelles que soient les idées défendues, se soutient d'une réponse du destinataire qui signifierait :

« j'ai parlé en ton nom en tant que, collectivement, nous existons dans l'espace public. »

Ici, la situation est assez claire : bien entendu, Rioufol revendique de parler au nom du peuple, et se soutient de l'existence de cette majorité silencieuse ou que l'on refuse d'entendre, dont la gauche a divorcé, etc. Le collectif auquel il se réfère est le « p'tit blanc », le « peuple invisible », les « peuples oubliés » (véritable *leitmotiv*), les « Oubliés », les « nationaux les plus modestes », les « victimes oubliées » de la politique favorable aux étrangers et qui se sentent exclus d'une « France devenue étrangère à leurs yeux », etc. Quels que soient les sujets abordés, l'auteur du blog s'appuie sur ce collectif bafoué et laissé pour compte : « Redécouvrir, grâce à la Grèce, la prédominance des nations et des peuples oubliés est un exercice auquel les fumeux "mélangistes", militants de l'indifférenciation et du mépris des gens, vont devoir s'habituer. » Son discours est solidement arrimé à ce vague collectif présupposé. Curieusement cependant, celui-ci est néanmoins *toujours hors scène*, il n'est qu'un tiers aux contours très flous et changeants ; il ne forme aucun « nous », ni présent ni à venir, aucune communauté politique porteuse d'un projet collectif, et n'a jamais la parole. De plus, comme on l'a vu plus haut, Rioufol ne présente pas un monde mais une réalité. Il n'y a pas de monde commun à partager, pas de « je pense » ou « j'estime », pas de « nous voulons », etc. Rioufol ne peut pas parler collectivement ; il ne s'engage pas devant autrui mais présente des « évidences » (ce n'est donc pas à proprement parler un journalisme d'opinion) ; il ne se soutient pas de la réponse à venir de ceux dont il prétend porter la parole, mais la présuppose déjà donnée, à la place d'oubliée qu'il lui attribue et qu'il reproduit. Il ne porte donc aucune parole engageant un collectif ; la seule manière, pour un lecteur qui s'identifierait à cette place d'« oublié », de s'engager dans son discours ou d'en répondre collectivement est le silence : il n'y a rien à dire. Rioufol réduit au silence le collectif dont il se prévaut, selon une posture pour le moins singulière.

Ce collectif qu'il entend défendre est en même temps privé de point de vue ; il vit dans un monde dont personne ne témoigne²⁵, un monde zappé, oblitéré de notre vue, aspiré par le trou noir de l'oubli qui d'un seul geste l'escamote et le définit ; il vit dans un monde qui par conséquent reste invisible et sans origine. Répondre d'un monde invisible et sans origine, d'un monde disparu, absent de l'espace public, ne peut être que très insécurisant. La seule manière de répondre de ces textes, qui en définitive nous font ce qu'ils prétendent dénoncer (nous bafouent), est d'en assumer la menace et de nous identifier à la rage de combat incessamment mise en scène.

25. Sur ce point le discours de Rioufol est sans doute différent de celui d'un Zemmour.

Peut-être la posture énonciative de Rioufol, où le rôle de porte-parole est usurpé et proprement feint, est-elle d'autant plus facile à tenir que la pensée critique a elle-même abandonné la possibilité de parler au nom d'un « nous » ou d'un idéal et a eu tendance à s'autonomiser dans le milieu académique²⁶. Mais quoi qu'il en soit, de tels textes nous dépossèdent de notre capacité de jugement, au sens d'Arendt²⁷ ; ils nous privent de monde à partir duquel opiner, et nous ne pouvons en achever l'énonciation que sous cette forme aliénante, parce que sans objet commun, de l'affirmation de soi²⁸, de la pure volonté – « et la volonté, c'est une subjectivité présentée (se représentant) comme une totalité sans reste²⁹. »

Une adresse court-circuitée

Au vu de toutes ces remarques, il est possible d'aborder maintenant la dernière division à l'œuvre dans l'énonciation journalistique, celle qui relève de l'appel à répondre que constitue toute énonciation, à savoir l'adresse.

Le discours médiatique est à cet égard particulier, car celui que l'énonciateur représente, ce « destinataire » au nom duquel il parle et dont il se fait le porte-parole, est aussi celui auquel il s'adresse. Destinataire et destinataire sont donc susceptibles de se superposer sur le plan empirique. Mais est-ce le cas ici ? Indépendamment de la question du « public cible » du *Figaro*, qui à première vue ne recouvre que malaisément cette catégorie des « oubliés » dont Rioufol se revendique, il semble au contraire que l'auteur procède à une substitution et ce à deux titres : d'une part il n'est possible de répondre au nom d'aucun collectif mais seulement en son nom propre ; d'autre part Rioufol substitue, à une catégorie prétendument politique n'ayant pas la parole (les « oubliés »), une catégorie relevant d'une communauté de fusion qui n'a aucun caractère politique. Ici se situe véritablement l'enjeu politique de la question du « faire public » à l'œuvre dans les médias de masse. Et l'une des questions de la critique actuelle est d'ailleurs sans doute celle-ci : comment reconstruire le public des médias comme destinataire d'une parole critique ?

26. Voir L. Boltanski, « Sociologie et critique sociale : épuisement ou renouveau ? », http://www.villagillet.net/fileadmin/Contenus_site/Tickets/Evenement/TEXTES/BOLTANSKI.pdf.

27. Hannah Arendt, *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, trad. M. Revault d'Allonnes, Paris, Seuil, coll. « Points », 1991.

28. Cette posture correspond à ce que l'on appelle en journalisme le « subjectivisme » ; ce terme décrit une prise de position qui ne se réfère pas à autrui, en ce sens qu'elle ne s'astreint pas à rencontrer, à un moment ou un autre, une opinion commune (voir L. Quéré, *Des Miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982, p. 150-151).

29. Jean-Luc Nancy, *La Communauté désœuvrée*, Paris, Bourgois, 1986, p. 144.

Pour Derrida, la structure de l'allocution politique est celle qu'il nomme « téléopoiétique ». Ce terme désigne une forme d'adresse où un « je » se définit par la présupposition d'un « nous » qui n'existe pas encore, et que la lecture seule pourra peut-être accomplir³⁰.

Les textes de Rioufol, on s'en doute, ne relèvent pas d'une telle structure. Le « tu » n'est pas un « nous », ni présent ni à venir. Nous en sommes au mieux les témoins, au pire un simple réceptacle, à moins que nous n'en soyons simplement les acheteurs, auquel cas ce blog devrait être identifié comme une simple publicisation de son auteur. En bon doctrinaire, Rioufol adopte la posture du prêcheur, et non celle d'un homme s'adressant à d'autres hommes. Le « tu » reste un « il » aux contours changeants et mal définis. Tantôt il se sentira appartenir à ce groupe tiers, tantôt il s'en sentira exclu et, puisque ce collectif ne conserve aucune forme de stabilité, il devra de toute façon renoncer à ses intérêts de classe pour défendre, au coup par coup, ses intérêts individuels. En supprimant les objets communs, le tiers et la possibilité du débat, Rioufol nous contraint à opérer à notre tour par le coup de force, par l'affirmation de soi se présentant sous la forme de la totalité dans l'espace public. Nous ne pouvons en aucun cas répondre de ces discours en opinant, c'est-à-dire en nous adressant à notre tour à autrui. Nous ne pouvons en répondre devant aucun collectif, et ne pouvons que multiplier à notre tour les postures subjectivistes, y répondre à partir de notre isolement social, ce dont témoignent d'ailleurs clairement les commentaires laissés sur le blog³¹. L'énonciation n'est ici partagée qu'au sens de la division, et non de la répartition.

Les textes de Rioufol proposent pourtant un moyen efficace de faire corps : l'opposition à l'Autre, en l'occurrence à celui qui dispose de droits sans y avoir droit. Ainsi peut-on faire corps, par exemple, autour de « ceux qui estiment injustifiée la gratuité des soins pour les clandestins ». Ces catégories de bénéficiaires illégitimes sont suffisamment vagues pour faire appel au jugement individuel sans que la question des droits elle-même soit discutée publiquement. Ainsi, si l'on ne peut répondre à ces textes à partir du monde ni à partir de l'avenir, du moins peut-on y répondre à partir d'un sentiment qui ne s'identifie pas au jugement, au sens de Kant et Arendt, mais à l'impression individuelle, au *ressenti*.

Au nom de ce ressenti, beaucoup d'objets inédits sont susceptibles de paraître dans l'espace de la discussion, par exemple la catégorie des

30. J. Derrida, *Politiques de l'amitié*, op. cit., p. 63.

31. L'analyse de ces commentaires constituerait un travail en soi, mais un rapide examen révèle un grand nombre de prises de parole présentant des revendications ou des plaintes purement individuelles (tel médecin qui prescrit un examen supplémentaire, considéré comme inutile, pour se remplir les poches, etc.), et le sentiment qui prévaut est celui de « se faire avoir ».

« oubliés ». Mais elle ne pourra être validée que par le ressentiment, au sein d'une communauté que Nancy appellerait plutôt « communauté de fusion », ou « communion³² », et qu'il oppose à la communauté politique. « Communauté politique » signifie pour lui : « faisant consciemment l'expérience de son partage [...]. Cela implique d'être déjà engagé dans la communauté, c'est-à-dire d'en faire, en quelque sorte, l'expérience en tant que communication : cela implique d'écrire³³ », c'est-à-dire d'assumer le partage de l'énonciation au double sens du terme.

Une violence performative

Les textes publiés par Rioufol comportent une violence performative que l'on doit prendre en compte, indépendamment des idées qu'ils colportent. Ils nous font violence en nous comptant dans la lutte, de quelque côté que l'on estime se situer, en nous engageant à prendre place dans l'espace public sans nous donner ni place, ni monde, ni point de vue, ni argument, et en nous dépossédant de notre capacité de jugement. C'est cela qu'ils nous *font* et qu'ils font à l'espace public, contrairement à ce qu'ils *disent*.

On peut dire que ces textes sont clairement des textes de combat et de division, qui cherchent une arène où faire exister, à travers une part abstraite et mouvante de la société (ces « oubliés »), une communauté de ressentiment et une nostalgie identitaire affermissant une posture de domination. Par un coup de force, en se revendiquant d'un collectif dont il escamote à la fois le monde et la parole, Rioufol cherche à faire exister cette position dominante comme résistante ou, pour parler dans les termes de Rancière, à faire exister un ordre policier comme ordre politique, où prendraient subitement part au débat ceux à qui on n'en reconnaît pas le droit. Sauf qu'ils n'ont pas la parole, sont exclus de la scène d'énonciation et qu'il n'y a pas de débat. Il s'agit en outre d'une résistance non politique, en ce que cet espace communautaire n'est pas un nous, mais une multiplicité de « Je » menacés, sans avenir, et en lutte les uns avec les autres. Stefan Zweig écrivait en 1936 :

Une fois de plus, on assiste à cette absurdité : alors que les excitations d'un peuple contre un autre, d'une religion contre une autre, sont permises, les tendances conciliatrices, les idéaux pacifiques sont suspectés et réprimés, sous le fallacieux prétexte qu'ils mettent en danger l'autorité de l'état ou de la religion³⁴.

Si répondre d'un discours revient à assumer l'« être dans le monde » que ce discours présente, le destinataire est ici seul, démuné, désoriginé, dépouillé de monde et ne peut, pour exister dans l'espace public, qu'en appeler à son ressentiment, pour ne pas dire plus.

32. J.-L. Nancy, *La Communauté désœuvrée*, op. cit., p. 46.

33. *Ibid.*, p. 100.

34. Stefan Zweig, *Conscience contre violence ou Castellion contre Calvin*, trad. A. Hella, Paris, Librairie Générale Française, coll. « Le Livre de Poche », 2010, p. 173.